

## Parcours Abus de marché – Dédié Luxembourg – Parcours E-learning

Rester en conformité avec la réglementation financière en vigueur au Luxembourg et ses dernières évolutions – 3 modules digitaux de 20 min

### PUBLIC

Responsable Conformité pour les Services d'Investissement (RCSI) – Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) – Direction audit et Direction juridique – Collaborateurs en lien direct avec les marchés financiers : traders, sales, gérants, équipes de structuration – Equipe de coverage, juniors et senior bankers – départements Fusion-Acquisition, Execution desk – Collaborateurs gestionnaires de portefeuilles client (gestion d'actifs, banque privée, family offices) – Fonctions supports back et middle-offices (compensation, post-marché) – Direction des risques

### PRÉ-REQUIS

Etre concerné par la réglementation européenne Abus de marché (n°596/2014 du Parlement européen, avril 2014) et ses évolutions.

Avoir eu une première approche de la loi luxembourgeoise du 23 décembre 2016 relative aux abus de marché

### NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

### LES POINTS FORTS

Un suivi attentif et régulier des modules digitaux permet de répondre au test final d'évaluation

Des fiches de synthèse sont disponibles pour ancrer les connaissances

Un large panel d'activités interactives

Se former où et quand on veut

S'arrêter et reprendre sa formation à sa guise

Une attestation de suivi ou de réussite téléchargeable sur toutes nos solutions

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Parcours totalement asynchrone (vous vous connectez quand vous voulez), composé de 3 modules e-learning d'une vingtaine de

Code  
**702998**

Durée  
**2 heures**

Tarif Inter\*  
**170 €  
HT**

\*Repas inclus (en présentiel)

## Objectifs pédagogiques

- Définir les différents types d'abus de marché
- Contrôler la régularité d'une opération pour prévenir les sanctions en matière d'abus de marché
- S'approprier les règles mises en œuvre pour prévenir et détecter les abus de marché dans le contexte professionnel
- Organiser une veille des dispositifs en place pour respecter la réglementation européenne et luxembourgeoise

## Programme du module digital

Validité d'accès aux ressources e-learning. En vous inscrivant sur notre plateforme, vous aurez accès aux ressources e-learning pendant une durée de 3 mois à compter de l'obtention des identifiants.

Module 1 – Les différents abus de marché

- Préambule vidéo

### L'opération d'initié

:

- Qu'est qu'une information privilégiée ?
- Exemples d'opérations d'initiés

### La manipulation de marché

- Définitions
- Exemples
- Les différentes techniques
- La propagation illicite d'informations privilégiées
- Définition
- Exemple

Module 2 – Réglementation et sanctions

- Préambule vidéo

### Réglementation Européenne et luxembourgeoise

minutes chacun, permettant de répondre aux questions proposées lors du test final de validation du parcours

- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement et transfert
- Le test de validation comporte 30 questions extraites de manière aléatoire d'une base de questions constituées par les ressources provenant des 3 modules digitaux
- Un score de 80% de réussite est requis pour valider le parcours
- Attestation de réussite téléchargeable

### SATISFACTION ET EVALUATION

- Le test final d'évaluation comporte 30 questions tirées de manière aléatoire dans une base constituée à l'aide des ressources des 3 modules digitaux.
- Une attestation sera disponible en téléchargement lorsque vous aurez suivi entièrement et validé votre parcours de formation e-learning.

### ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : [care-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:care-formation@lefebvre-dalloz.fr)

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Le règlement MAR
  - La directive 2014/57/UE
  - La loi du 23 décembre 2016
  - Sanctions applicables
  - Sanctions au niveau de l'UE
  - Sanctions déclinées à Luxembourg
  - Sanctions administratives
  - Sanctions pénales
  - Exemples
  - Les points clés
- ### Module 3 – Conformité et déclaration
- Préambule vidéo

### Dispositif de conformité

- Une procédure Abus de marché
- Barrières à l'information et listes
- Des contrôles spécifiques pour les PSI et les banques
- Les remontées d'alertes
- Déclaration des opérations suspectes
- Quelle conduite adopter en cas de soupçon ?
- La formalisation de la déclaration
- Le dispositif STOR
- Les points clés

### Test de validation du parcours

### A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

